

FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE

Dernière mise à jour le 20/08/2021.

OBJECTIF

La formation BS BE permet aux personnels non électriciens réalisant des travaux simples sur installation électrique (réarmement disjoncteur, remplacement d'un interrupteur..) de travailler en sécurité dans des environnements électriques

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires
- Identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants
- Identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions
- Mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres en basse et haute tension (HTA)

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel non électricien amenée à réaliser des travaux simples d'ordre électrique

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour les formations en intra-entreprise, les délais d'accès sont estimés à 5 semaines. Renseignement et inscription auprès du secrétariat : contact@werisk.fr

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation se déroule dans vos locaux

ÉQUIVALENCES

Pas d'équivalences

SUITES DE PARCOURS

Habilitation par l'employeur selon l'avis d'habilitation délivré à l'issu de la formation

Tarif

Nous consulter

Réf.

BS BE

Contact

0771842428
Conseiller@werisk.fr
www.werisk.fr

PRÉ-REQUIS

- Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap Une étude des conditions d'accès sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés interactifs - Démonstrations - Exercices pratiques - Etudes de cas Matériel de simulation

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES

La validation partielle n'est pas possible

PASSERELLES

Pas de passerelles



Niveau

Autres formations
professionnelles continues



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)

PROGRAMME

THEMES COMMUNS A LA FORMATION INITIALE

Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations

Effets du courant sur le corps humain
électrisation, électrocution, brûlure

Ouvrage ou installations
Domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
Zones d'environnement et leurs limites

Habilitation électrique
Principe, symboles, limites et formalisation

THEMES SPECIFIQUES AUX MANOEUVRES

Matériels électriques dans leur environnement
Fonction, caractéristiques, identification

Equipements de protection individuelle
Identifier, vérifier, utiliser

Habilitation lettre « E » limites
Manœuvres permises
Analyse des risques et mesures de prévention

Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations

Protection collective
Mesures, équipements et signalisation

Equipements de travail utilisés
(échelles, outils à main...)
Risques et mise en œuvre

Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Evaluation du risque électrique

Acteurs concernés par les manœuvres
Chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation

Echanges avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
Informations et documents

Instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

Retrouvez toutes les informations et les statistiques en suivant le lien : <https://www.werisk.fr/formation-bs-be/>

Retrouvez tout les détails liés à cette certification à l'adresse suivante :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1633/>
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1635/>

INTERVENANT(S)

Formateur habilitation électrique

ÉVALUATION

Évaluation Pratique selon les préconisations NFC 18 510, Évaluation Théorique au travers d'un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de Habilitation électrique BS BE